



Centre Pierre-Dumas

Bulletin d'Informations de l'Antenne Médicale Midi-Pyrénées de Prévention du Dopage et Conduites Dopantes

2011, 7, (1), 1-5

Antenne Médicale Midi-Pyrénées de Prévention du Dopage (AMPD) et de Conduites Dopantes
du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse, Centre Pierre-Dumas

Professeur Jean-Louis Montastruc, Faculté de Médecine,
37, allées Jules Guesde, 31000 Toulouse

Tel : 05 61 52 69 15 ou 05 61 14 56 46 ♦ Fax : 05 61 77 79 84 ♦ Courriel : dopage.toulouse@cict.fr
Site Internet : <http://www.chu-toulouse.fr/spip.php?rubrique597>

« La plus grande sottise de l'homme, c'est d'échanger sa santé contre n'importe quel avantage... ».
Arthur Schopenhauer, philosophe allemand (1788-1860)

COURRIER DES LECTEURS : HEPTAMINOL ET DOPAGE

Professeur Jean-Louis Montastruc

Directeur de l'Antenne Médicale Midi-Pyrénées de Prévention du Dopage

A la suite du texte concernant le contrôle positif à l'heptaminol chez le nageur Frederick Bousquet, nous avons reçu un commentaire de la part de son médecin traitant. Nous le résumons avec plaisir.

En fait, la spécialité incriminée n'était pas l'Hept-a-myl® (comme indiqué par erreur dans le bulletin 2010, 6, 11) mais le Ginkor fort®, administré pour une crise hémorroïdaire (et ceci dans les conditions de l'AMM).

Nous remercions notre confrère de cette précision utile. Rappelons, en tant que Pharmacologue, que ce vieux médicament (l'AMM date de 1988), associant un « vaso-inactif » Ginko biloba, un sympathomimétique heptaminol et un flavonoïde troxérutine, a reçu, de la part de la Commission de Transparence de la HAS, un « Service Médical Rendu » « Insuffisant ». Il n'est plus remboursé par la Sécurité Sociale mais l'absence de démonstration de son efficacité (et l'existence de risques liée à la présence d'un sympathomimétique dans un médicament présenté comme anodin) pose, pour nous, la question de son maintien sur le marché.

En pratique, comme le souligne à juste titre notre correspondant, cette malheureuse affaire illustre une fois de plus la dangerosité des médicaments en « vente libre ». Voilà encore un sujet d'information et de formation de nos sportifs, mais aussi de leurs pharmaciens.

« En vente libre », ne signifie pas sans effet indésirable ou risque pour le sportif !

SYNTHOL® OU SYNTHOL ?

Docteur Ana Senard

Médecin de l'Antenne

Le Synthol® est indiqué dans le « traitement local d'appoint en traumatologie bénigne (ecchymoses, contusions...) ». Il peut être utilisé en solution pour application cutanée et bain de bouche. Il est composé de levomenthol 260 mg, veratrol 260 mg, resorcinol 21 mg, acide



salicylique 10,5 mg, titre alcoolique 34,5 % (Flacons de 75 ml, de 225 ml et de 450 ml).

Certains sportifs absorbent ce médicament par voie orale en vidant toute la bouteille pour se « donner un coup de fouet » et pouvoir faire face à la douleur, avant les matchs. Même si nous n'avons pas connaissance de tous les effets produits chez ces sportifs, rappelons que, en raison de la présence de dérivés terpéniques (lévomenthol) et en cas de non-respect des doses préconisées, l'existence d'effets indésirables gastro-intestinaux (douleurs abdominales aiguës, nausées, vomissements), centraux (vertiges, ataxie, confusion, euphorie, diplopies, risques de convulsions chez l'enfant) pouvant aller jusqu'au coma.

Sans oublier les effets de l'alcool ! Ainsi, certains sportifs parlent sur les forums d'une prise de ce médicament surtout le lendemain d'une soirée bien arrosée : « SYNTHOL® ça fait du bien là où ça fait malt » disent-ils !!!

Ce produit avait déjà été utilisé comme dopant dans les années 70-80. L'ancien capitaine du XV de France, Jacques Fouroux reconnaît avoir enfoncé des cotons de Synthol dans ses narines !

De façon inattendue, nous avons trouvé un autre produit, appelé synthol qui ne correspond pas du tout au médicament décrit sur le Vidal ! D'ailleurs il ne se trouve que sur Internet ! Ce produit ferait partie de la catégorie SEO (Site Enhancement Oil). Il est utilisé par voie intramusculaire dans le monde du culturisme. Le plus populaire SEO est le synthol, développé dans les années 1990 par l'allemand bodybuilder Christopher T. Clark en remplacement d'Esiclène®. Composé de 85 % triglycérides à chaîne moyenne (MCT), de 7,5 % lidocaïne et de 7,5 % benzyle alcool, cette huile n'est pas un androgène et ne contient aucun stéroïde.



SEO-synthol est habituellement utilisé pour « top up un muscle qui n'est pas tout à fait aux normes avec le reste du corps ». L'injection, directement dans le muscle, déterminerait une accumulation des acides gras entre les fibres musculaires et leur fascia. Des injections à répétition auraient pour résultat une augmentation, transitoire, du volume musculaire. Cette manipulation comporte des risques d'infections, de paralysie, voire « d'éclatement musculaire », ou bien potentiellement mortelles si l'injection touche un vaisseau sanguin.

A l'heure où tout s'achète sur Internet, il est essentiel pour tout sportif de bien savoir lire entre les lignes la composition des produits, surtout s'ils portent le même nom !

PLAN PREVENTION DOPAGE

Docteur Philippe GHESTEM

Médecin de la DRJSCS de Toulouse

Le 13 avril 2011, Madame Chantal Jouanno, Ministre des Sports, a présenté un plan de prévention du dopage qui s'étendra sur la période 2011-2014.

Celui-ci s'articule autour de trois volets :

Le premier volet concerne le grand public

Des actions de sensibilisation seront lancées lors des grandes manifestations sportives « hors stades » afin de sensibiliser le plus grand nombre. Aujourd'hui, environ 5000 courses hors stade sont autorisées chaque année par les préfetures. Le ministère rendra obligatoire les actions de sensibilisation à la prévention du dopage par les organisateurs de course.

Le week-end « Sentez-vous sport, santé vous bien » des 10 et 11 septembre prochains sera également un moment de communication important pour sensibiliser aux bienfaits de la pratique d'activités physiques et sportives pour la santé, mais aussi aux dérives qui peuvent exister, comme le dopage.

Nous allons aussi agir en direction des clubs de remise en forme, des salles de sport et de musculation, en nous appuyant pour commencer sur les grandes enseignes. L'utilisation des compléments alimentaires est en effet très répandue dans ces sports et le risque de dérapage non négligeable.

Enfin, une campagne de sensibilisation contre le dopage sera menée par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel via les grands médias.

Le deuxième volet cible le milieu sportif

La prévention sera axée sur l'entourage des sportifs (entraîneurs, médecins, dirigeants de clubs...) qui constitue un relais de proximité efficace pour les alerter sur les dangers du dopage. Cet entourage est également en première ligne pour détecter d'éventuelles conduites dopantes. Les fédérations, les clubs et l'encadrement prendront toute leur place dans le dispositif.

Un certain nombre de fédérations sportives sont engagées dans la lutte contre le dopage.

Jusqu'à cette année, les actions de prévention étaient mises en œuvre principalement par les fédérations ayant répondu aux appels à projets ministériels relatifs à la prévention des conduites dopantes. Elles ne sont cependant que 12 fédérations à avoir répondu à l'appel à projet 2010, 7 en 2011. C'est pourquoi, dès 2011, l'axe prévention du dopage sera l'un des 10 axes obligatoires de la convention d'objectif signée entre l'Etat et les fédérations. La prévention doit faire partie de la stratégie de toute fédération, d'autant plus que de nombreux outils existent. L'appel à projets 2012 sera donc dédié aux mesures innovantes venant s'ajouter à l'axe obligatoire.

Les fédérations pourront également s'appuyer sur le Pôle ressources national « Sport et Santé » à qui la Ministre a fixé deux priorités en matière de dopage : animer un réseau de formation à la prévention du dopage et évaluer et valider les outils de communication et de sensibilisation sur ce sujet

Désormais, les aides accordées par le CNDS aux clubs prennent également en compte l'adoption d'un projet éducatif et éthique, l'axe antidopage s'intégrant dans cette dimension éthique.

Un accompagnement méthodologique aux clubs, aux entraîneurs ou encore au corps médical pour les aider à orienter et à prioriser leurs actions de sensibilisation sera apporté par le Ministère.

Le CNOSF mettra en place avec la participation de Ministère et de ses services un guide destiné aux responsables d'associations sportives qui les aidera et les accompagnera dans leurs actions.

Enfin, le troisième volet vise à renforcer la prévention des trafics de produits dopants

Il nous faut aujourd'hui créer davantage de synergies entre tous les acteurs de la lutte antidopage.

Il existe dans chaque région une commission régionale de prévention et de lutte contre les trafics de produits dopants présidée par le Préfet et le Procureur de la République.

Ces commissions régionales sont des instances de veille, d'observation et de remontées d'information.

La Ministre engage un chantier réglementaire afin de relancer les missions des commissions régionales et d'instituer une instance de concertation nationale chargée de mieux mobiliser ce réseau. Le décret sera signé cette année. L'OCLAESP sera le pilote de cette instance.






« Dopage et Addictions : Indifférence ou Inceste »

Rencontre scientifique organisée par
le Centre Pierre-Dumas

17 juin 2011
de 9 h à 17 h



Salle Jacques POUS
Faculté de Médecine
37 allées Jules-Guesde
31000 TOULOUSE





Nous nous sommes trouvés très nombreux autour du thème : « Dopage et Addiction, indifférence ou inceste ». La table ronde du matin nous a apporté le point de vue de l'AMPD Midi-Pyrénées, l'anthropologue, l'éducateur sportif, l'éthique, l'addictovigilance et la psychiatrie. La table ronde de l'après-midi a traité les basses pharmacologiques communes, les résultats du numéro écoute-dopage et les plans de prévention du dopage de l'AFLD et le Ministère des Sports pour 2011. Vous pouvez consulter les interventions de cette journée sur le site de l'AMPD Midi-Pyrénées (<http://www.chu-toulouse.fr/-antenne-medicale-midi-pyrenees-de->) ou sur le site de dop-santé (<http://www.dop-sante.net>).

CENTRE PIERRE-DUMAS
ANTENNE MEDICALE MIDI-PYRENEES
DE PREVENTION DU DOPAGE
ET CONDUITES DOPANTES
(AMPD)

EQUIPE

Professeur Jean-Louis Montastruc : Pharmacologue, Responsable
Professeur Laurent Schmitt : Psychiatre, Conseiller
Professeur Daniel Rivière : Médecin du Sport, Conseiller
Docteur Ana Senard : Médecin de l'Antenne

MISSIONS

Informer sur les médicaments autorisés pour les sportifs et sur la santé

Prévenir des effets indésirables des produits dopants

Accueillir les sportifs nécessitant aides et soins

TEL : 05 61 52 69 15 OU 05 61 14 56 46

FAX : 05 61 77 79 84

COURRIEL : dopage.toulouse@cict.fr



Nous adhérons aux [principes de la charte HONcode](#).
[Vérifiez ici.](#)

**POUR RECEVOIR CETTE
 LETTRE, ECRIVEZ-NOUS A :
dopage.toulouse@cict.fr**

D'autres informations ?

- www.bip31.fr : Bulletin d'Information de Pharmacologie du Service de Pharmacologie Clinique du CHU de Toulouse et du Centre Midi-Pyrénées de Pharmacovigilance (CRPV)
- www.chu-toulouse.fr/IMG/pdf/bulletinnovembre_1998.pdf : Bulletin d'Information du Centre Midi-Pyrénées d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance (CEIP)